

«Le Gabon, de l'héritage au partage» de Mme Claude Dumont Beghi

L'ouvrage dédié à l'ambassade du Gabon en France

Synthèse S. M.

Libreville/Gabon

L'AMBASSADE du Gabon en France a prêté son cadre à la séance de dédicace de l'ouvrage commis par l'avocat du chef de l'Etat gabonais, Me Claude Dumont Beghi. Une cérémonie qui a vu la présence de l'ambassadeur Haut représentant du Gabon en France, Germain Ngoyo Moussavou, de plusieurs Gabonais de la diaspora

ainsi que des diplomates du pays. "*Le Gabon, de l'héritage au partage*", ainsi qu'il est intitulé, est un livre que l'auteur situe au cœur de l'actualité et qui retrace l'histoire du Gabon, du combat de ses pères fondateurs, les différentes successions politiques jusqu'aux manifestations du multipartisme et de la démocratie. Plusieurs fois sollicitée dans le cadre de ses activités professionnelles, Me Claude Dumont Beghi

brosse un tableau du Gabon qu'elle juge moins sombre que certaines appréhensions. De la compagnie Air Gabon dont elle a été avocate durant les moments de turbulence, la Françafrique, l'affaire Elf en passant par les relations entre la France et le Gabon, l'auteur a tout passé en revue. Ainsi, le livre de Me Dumont Beghi décrit un pays assez reluisant avec, comme elle l'estime, des chances de mieux se déve-

lopper. L'argumentaire s'appuie sur l'existence de ses nombreuses richesses, ses traditions, sa biodiversité et son hospitalité légendaire qui captivent le lecteur au premier abord et le plonge dans des souvenirs lointains. Considéré comme un plaidoyer, l'ouvrage de l'avocate française se situe dans une restitution de ce qu'elle a appelé la vérité sur différentes analyses empreintes de préjugés et d'idées reçues sur le Gabon

et ses dirigeants. Les témoignages de l'auteur l'ont conduit à prendre position pour les victimes exposées à la vindicte populaire. En clair, Me Dumont Beghi retient pour l'essentiel, les progrès accomplis en matière de démocratie et de bonne gouvernance durant le septennat en cours.

Une phase de cette séance de dédicace.



Photo : D.R.